



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration des bâtiments publics



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, de l'Intégration
et à la Grande Région

Office luxembourgeois de l'accueil
et de l'intégration

INAUGURATION DU NOUVEAU CENTRE DE PREMIER ACCUEIL POUR DEMANDEURS DE PROTECTION INTERNATIONALE FOYER LILY UNDEN



DOSSIER DE PRESSE

13 juillet 2015



Projet cofinancé par le Fonds européen pour les réfugiés

croix-rouge 
luxembourgeoise
Menschen helfen

1



SOMMAIRE

1. Invitation à la presse	p. 3
2. Programme	p. 5
3. Le Foyer Lily Uden, centre de premier accueil pour DPI	p. 6
4. La politique d'accueil au Luxembourg	p. 7
4.1. Introduction	p. 7
4.2. Scolarisation	p. 8
4.3. Cours de langues pour adultes	p. 8
4.4. Gestion par la Croix-Rouge luxembourgeoise	p. 9
5. La construction du centre	p. 11
5.1 Introduction	p. 11
5.2 Implantation	p. 11
5.3 Concept architectural	p. 12
5.4 Concept technique / énergétique	p. 15
5.5 Programme de construction	P. 16
6. Contacts	p. 18





1. INVITATION A LA PRESSE

Note aux rédactions (08.07.2015)

INVITATION A LA PRESSE POUR L'INAUGURATION DU NOUVEAU FOYER LILY UNDEN (13.07.2015)

Date : Lundi, le 13 juillet 2015, 11 heures

Lieu : Foyer Lily Uden
162C, avenue de la Faïencerie
L-1511 Luxembourg

Intervenants : François Bausch, Ministre du Développement durable et des Infrastructures
Corinne Cahen, Ministre de la Famille et de l'Intégration

François Bausch, ministre du Développement durable et des Infrastructures, et Corinne Cahen, ministre de la Famille et de l'intégration, invitent à l'inauguration du nouveau Centre de premier accueil pour demandeurs de protection internationale Lily Uden, construit à côté de l'ancien Foyer Don Bosco.

Programme :

- Mot de bienvenue de Monsieur Marc Crochet, Directeur général adjoint de la Croix-Rouge luxembourgeoise
- Discours de Monsieur François Bausch, ministre du Développement durable et des Infrastructures
- Discours de Madame Corinne Cahen, ministre de la Famille et de l'intégration
- Geste inaugural
- Visite des lieux

Communiqué par le ministère du Développement durable et des Infrastructures et le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.

Notes pratiques:

- Un parking pour la presse est prévu derrière l'ancien Foyer Don Bosco (voir plan). Le chantier est également accessible par le bus n°3 (voir www.mobiliteit.lu) et par le Vel'OH (station à proximité)
- La prise de photos des résidents du foyer pourra se faire uniquement avec l'accord explicite des personnes concernées





Contacts :

Ministère du Développement durable et des Infrastructures

FRANK Dany

E-mail : danielle.frank@tp.etat.lu

Tél.: (+352) 247-84406

GSM: (+352) 621 173 319

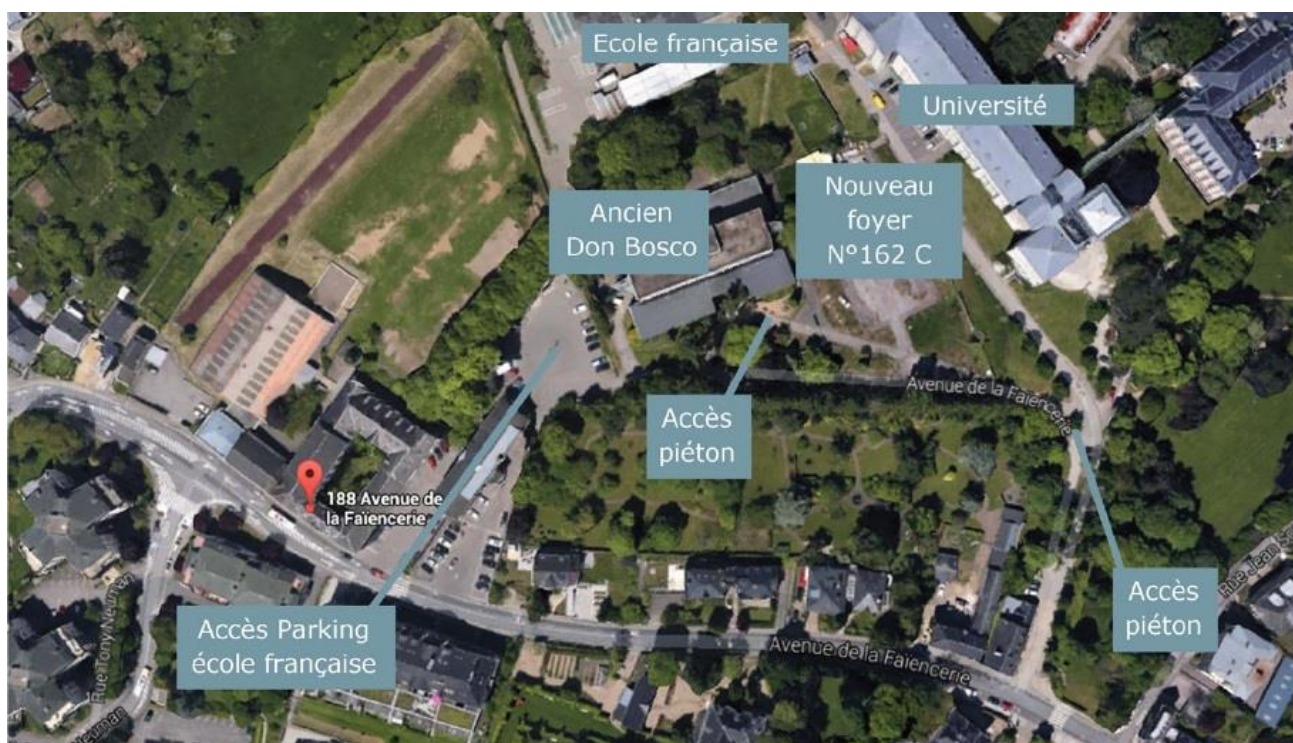
Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

ZAHLEN Jacquie

E-mail : jacquie.zahlen@fm.etat.lu

Tél. : (+352) 247-86530

GSM : (+352) 621 134 789





LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration des bâtiments publics



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, de l'Intégration
et à la Grande Région

Office luxembourgeois de l'accueil
et de l'intégration

2. PROGRAMME

Le programme officiel commencera à 11:00 heures :

Mot de bienvenue de Monsieur Marc Crochet

Directeur général adjoint de la Croix-Rouge luxembourgeoise

Discours de Monsieur François BAUSCH

Ministre du Développement durable et des Infrastructures

Discours de Madame Corinne CAHEN

Ministre de la Famille et de l'Intégration

Geste inaugural

Visite des lieux

Verre de l'amitié



Projet cofinancé par le Fonds européen pour les réfugiés



3. LE FOYER LILY UNDEN, CENTRE DE PREMIER ACCUEIL POUR DPI

Le Foyer Lily Uden, situé à Luxembourg/Limpertsberg, est un centre de premier accueil pour demandeurs de protection internationale (DPI).

Les DPI nouvellement arrivés au Luxembourg y sont accueillis dès leur arrivée avant d'être relogés dans une autre structure d'accueil.

L'hébergement des DPI pendant la durée de la procédure est organisé par l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration (OLAI), administration sous tutelle du ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.

Le Foyer Lily Uden est géré par le service « Migrants et Réfugiés » de la Croix-Rouge luxembourgeoise, sur base d'un accord de collaboration avec l'OLAI / le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.

La vétusté avancée du Foyer Don Bosco, construit dans les années 60, a poussé le gouvernement à construire un nouveau centre. L'ancien bâtiment est prévu d'être démoli au premier semestre 2016.

Cette nouvelle structure, construite à côté de l'ancien foyer, pourra accueillir 120 personnes et permettra de garantir une meilleure qualité de vie à ses habitants.

Les travaux ont commencé en septembre 2013, le déménagement des premiers occupants a eu lieu le 30 juin 2015.

Il offre des chambres à coucher d'une à deux personnes, des chambres familiales, un dortoir d'urgence, des salles de séjour, une cuisine de distribution, une salle à manger, de même que des salles polyvalentes, une salle de classe et une garderie. Deux chambres pour personnes à mobilité réduite et une chambre pour personne malade sont également prévues.

Le bâtiment, qui a une superficie habitable de 2'800 m², a été conçu par le bureau Fabeck architectes.

Le nom du foyer a été choisi en hommage à Lily Uden (1908-1989), importante poétesse et artiste peintre luxembourgeoise. Résistante, elle fut arrêtée par la Gestapo le 3 novembre 1942 et déportée au camp de concentration de Ravensbrück.





4. LA POLITIQUE D'ACCUEIL AU LUXEMBOURG

4.1 Introduction

Suite au dépôt d'une demande de protection internationale au ministère des Affaires étrangères / Direction de l'Immigration et pendant toute la durée de la procédure, les demandeurs de protection internationale sont pris en charge par l'OLAI.

Dès leur arrivée, les personnes concernées rencontrent un(e) assistant(e) social(e) de l'OLAI qui leur explique leurs droits et obligations pendant leur séjour au Luxembourg.

Un logement est mis à leur disposition. Dans la mesure du possible, l'OLAI veille à ce que l'unité familiale soit maintenue, c'est-à-dire que toutes les personnes dépendant d'une même demande de protection internationale ou qui sont arrivées ensemble au Luxembourg vivent dans un même logement.

Le logement peut se faire dans :

- des structures d'hébergement publiques,
- des structures d'hébergement privées,
- des hôtels,
- des auberges privées,
- d'autres locaux adaptés.

Il existe actuellement une soixantaine de « foyers » au Luxembourg. La plupart sont gérés par le service Logement de l'OLAI, quelques-uns par la Croix-Rouge luxembourgeoise ou la Caritas Luxembourg.

Dans un esprit de responsabilité partagée, l'OLAI collabore avec des partenaires comme l'Inspection sanitaire du ministère de la Santé, le ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ou le ministère des Affaires étrangères.





4.2 Scolarisation

L'OLAI prépare, en concertation avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, la scolarisation des enfants et des jeunes. L'OLAI informe le ministère de l'arrivée et de demandeurs de protection internationale (DPI) et de réfugiés et notamment du nombre d'enfants à scolariser par commune.

Le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse organise la scolarisation des enfants et des jeunes.

4.3 Cours de langues pour adultes

Les demandeurs de protection internationale / réfugiés peuvent s'inscrire aux cours de langues pour adultes organisés par l'Institut national des langues (INL) au tarif réduit de 10 euros.

Ils peuvent également participer aux cours organisés par le Service de la formation des adultes du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse dans les lycées classiques et techniques, de même que les cours conventionnés des communes et associations (règlement grand-ducal du 23 avril 2013).

Ils peuvent en outre participer gratuitement aux cours d'instruction de base (apprendre à lire, écrire ou calculer) offerts par le Service de la formation des adultes dans différentes localités.





4.4 Gestion par la Croix-Rouge luxembourgeoise

Le service « Migrants et Réfugiés »

Le service « Migrants et Réfugiés » de la Croix-Rouge luxembourgeoise accueille, accompagne, informe et assiste les demandeurs de protection internationale (DPI) et les migrants tout au long de leur séjour au Luxembourg. Son but est « d'œuvrer pour que les migrants vivent en dignité en activant et valorisant leurs ressources ». Cette mission se traduit par la mise à disposition d'un lieu de vie, de nourriture et de vêtements, d'un accompagnement dans les démarches administratives et d'un accompagnement spécifique en fonction des situations particulières de chaque migrant.

Le service gère actuellement les centres d'accueil pour DPI suivant :

- le Foyer à Luxembourg-Eich, qui fait fonction de siège du service et qui accueille des familles ainsi que des mineurs non-accompagnés
- le Foyer Félix Schroeder à Rédange/Attert dans lequel logent des femmes seules ou avec enfants
- le Foyer à Betzdorf qui héberge des familles
- le Foyer à Bertrange dans lequel vivent principalement des familles
- le Centre de premier accueil Don Bosco, qui sera remplacé maintenant par le nouveau bâtiment Lily Unden.

Contexte de création du Service « Migration et Réfugiés »

A partir de 2004 le service « Migrants et Réfugiés » a pris en charge la gestion de différents centres d'accueil pour DPI. C'est alors que la Croix-Rouge luxembourgeoise a mis en évidence le besoin en accueil, information et encadrement pour DPI sur le territoire luxembourgeois.

Suite à un accord avec le Ministère de la Famille et de l'Intégration, le service « Migrants et Réfugiés » a commencé à transformer le Centre Don Bosco en un centre de premier accueil pour DPI, à en assurer la gestion quotidienne et à y encadrer ses résidents.





Gestion des centres d'accueil et équipe professionnelle

L'ensemble des DPI au Luxembourg passent, en principe, en premier lieu par le Centre de premier accueil, puis en fonction de leurs besoins, sont orientés vers un autre centre d'accueil géré par l'OLAI, Caritas ou la Croix-Rouge luxembourgeoise.

Le centre de premier accueil Lily Unden, permet d'accueillir et d'héberger, pendant leurs premières semaines de séjour au Luxembourg, les migrants qui déposent une demande de protection internationale.

Les principaux objectifs sont :

- Assurer un accueil 24 heures sur 24 (logement d'urgence) ;
- Héberger les DPI;
- Nourrir et vêtir les DPI;
- Informer, encadrer les DPI et faciliter l'accès aux démarches administratives ;
- Offrir une permanence sociale tous les jours ouvrables ;
- Identifier et suivre les personnes vulnérables ;
- Suivre les personnes en souffrance psychique dès le premier accueil ;
- Faciliter l'accès aux soins ;
- Organiser des activités socio-éducatives, culturelles et de loisirs.

Pour répondre à la diversité des besoins de la population cible, l'équipe professionnelle du service est pluridisciplinaire. L'équipe est constituée de personnels psycho-socio-éducatifs, d'une équipe technique et administrative.

Au quotidien, l'équipe professionnelle est soutenue par un nombre important de bénévoles et de volontaires qui contribuent au bon fonctionnement du service.





5. LA CONSTRUCTION DU CENTRE

5.1 Introduction

Vu l'état de dégradation et de vétusté avancée du bâtiment existant du Centre d'accueil pour demandeurs de protection internationale « Foyer Don Bosco » à Luxembourg-Limpertsberg, l'État a opté pour son remplacement par une nouvelle structure d'hébergement et un centre de premier accueil afin de garantir aux demandeurs de protection internationale un logement décent.

5.2 Implantation

Le nouveau bâtiment se situe au 162C, avenue de la Faïencerie à Limpertsberg, jouxtant le campus universitaire.

La construction occupe la majeure partie du terrain alors que les surfaces restantes libres sont dédiées aux espaces verts. Un jardin pour les futurs occupants y sera aménagé.

L'entrée principale se trouve du côté du campus scolaire où 9 emplacements de stationnement sont prévus.





5.3 Concept architectural

Le Foyer Lily Uden, avec sa volumétrie simple et compacte, peut accueillir quelques 120 occupants. Le bâtiment est composé d'un volume socle surplombé par un volume aux fenêtres en longueur hébergeant la majorité des chambres.



L'emploi de matériaux résistants dans le temps et l'installation d'équipements « low-tech » permettront un entretien aisé dans le temps.

Le bâtiment comportant 4 niveaux dont 1 en sous-sol, offre différents types de chambres ; des chambres de une à deux personnes, des chambres pour familles, un dortoir d'urgence pouvant accueillir 8 personnes, une chambre pour personne malade ainsi que deux chambres pour personnes à mobilité réduite. Chaque chambre est étudiée de façon à offrir le plus d'espace et d'intimité à chaque occupant.





LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration des bâtiments publics



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, de l'Intégration
et à la Grande Région

Office luxembourgeois de l'accueil
et de l'intégration



Au rez-de-chaussée sont aménagés les locaux administratifs, les espaces communs avec le hall d'entrée, une salle à manger pouvant accueillir 60 personnes, une salle de classe, deux salles polyvalentes, une salle de distribution de vêtements, une garderie, une salle d'éducation physique, un salon de coiffure, divers espaces sanitaires et une cuisine de distribution. Une partie du rez-de-chaussée héberge également des chambres dont deux sont réservées pour des personnes à mobilité réduite.



Projet cofinancé par le Fonds européen pour les réfugiés

croix-rouge 
luxembourgeoise
Menschen helfen



Les premier et deuxième étages du bâtiment sont accessibles par deux escaliers intérieurs et un ascenseur central du bâtiment. Tous les espaces de vie sont situés en façade alors que les zones sanitaires et de circulations sont situées au centre du bâtiment. Un atrium sur 2 étages au noyau central du bâtiment garantit un maximum d'apport en éclairage naturel. Trois puits de lumière amènent également de la lumière naturelle dans les zones de circulation.



La façade du rez-de-chaussée du bâtiment est recouverte en briques de teinte gris foncé, celle des étages supérieurs en enduit clair.





5.4 Concept technique / énergétique

Le bâtiment a été conçu selon un concept à faible consommation énergétique et en minimisant les installations techniques. Il a en outre été portée une attention particulière à l'isolation thermique de l'enveloppe extérieure du bâtiment, qui a été réalisée avec une couche de laine de roche d'une épaisseur de 16 centimètres, alors qu'un triple vitrage vient compléter ces mesures visant à minimiser les déperditions énergétiques. A noter qu'en toiture, une couche de laine de roche de 25 centimètre garantit pour l'isolation thermique.

Une installation solaire thermique sur la toiture permet la production d'eau chaude pour l'ensemble du centre et contribuera également à réduire significativement la consommation énergétique du bâtiment.

Seule une installation de ventilation mécanique a été ajoutée au bâtiment afin de garantir une aération parfaite en toute circonstance.

Le bâtiment comporte notamment les installations techniques suivantes :

- ventilation mécanique contrôlée avec récupération de chaleur;
- production d'eau chaude au moyen d'une installation solaire thermique ;
- installation en complément d'un boiler central relié à la chaudière principale;
- chauffage au moyen de radiateurs classiques via une installation de chaudière de gaz à condensation.





5.5 Programme de construction

- 6 chambres pour 1 personne
- 49 chambres pour 2 personnes dont 24 reliées par une porte communicante pouvant accueillir des familles
- 2 chambres pour personnes à mobilité réduite
- 1 chambre pour personne malade
- 1 dortoir d'urgence
- locaux sanitaires dont 1 pour les personnes à mobilité réduite
- salles de douche
- 2 nurseries
- 4 bureaux administratifs
- 1 local de surveillance
- locaux buanderie pour DPI
- 1 cuisine de distribution
- 1 salle à manger
- 2 salles polyvalentes
- 1 salle de classe
- 1 garderie
- 1 salle d'éducation physique
- 1 salon de coiffure
- 1 salle pour distribution de vêtements
- 1 atelier pour les artisans (personnel Croix-Rouge)
- vestiaires et sanitaires pour le personnel (Croix-Rouge)
- 1 local pour bagages
- 1 buanderie (Croix-Rouge)
- locaux de stockage et de réserve
- locaux techniques





Maître de l'ouvrage

Ministère du Développement durable et des Infrastructures
Administration des bâtiments publics

Maîtrise d'œuvre

Architectes : Fabeck Architectes
Ingénieur statique : Schroeder & Associés
Ingénieur technique : BLS Energieplan ingénieurs-conseils
Organisme agréé : Socotec Luxembourg

Contrôle technique : AIB Vinçotte Luxembourg
Coordination sécurité santé : D3 Coordination

Surfaces et volume

Surface brute totale : 4'000 m²
Volume brut construit : 12'750 m³

Coût du projet

Budget : EUR 8'500'000.- TTC

Le projet a été cofinancé par le Fonds européen pour les réfugiés.





LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration des bâtiments publics



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, de l'Intégration
et à la Grande Région

Office luxembourgeois de l'accueil
et de l'intégration

6. CONTACTS

Ministère du Développement durable et des Infrastructures

Madame Dany FRANK

E-mail : danielle.frank@tp.etat.lu

Tél.: (+352) 247-84406

GSM: (+352) 621 173 319

Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

Madame Jacque ZAHLEN

E-mail : jacque.zahlen@fm.etat.lu

Tél. : (+352) 247-86530

GSM : (+352) 621 134 789



Projet cofinancé par le Fonds européen pour les réfugiés